

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES FRANÇAISES, Saïgon

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 568)

M^{me} V^{ve} Lagrange, institutrice de 4^e classe, directrice *p. i.* — M^{mes} Giovansili, institutrice de 3^e classe. — Azéma, institutrice de 4^e classe. — Crochet, institutrice de 4^e classe. — Estèbe, institutrice de 5^e classe. — Pourtou, institutrice de 5^e classe. — M^{lle} Rossi, institutrice de 5^e classe. — M^{me} Ferru, institutrice stagiaire. — M^{lles} Lorenzi, institutrice stagiaire. — Nollean, institutrice stagiaire. — M^{mes} Florentin, institutrice stagiaire. — V^{ve} Curiol, surveillante. — M^{lles} Baron de Bouvines, surveillante. — Canal, surveillante. — Lepervanche, surveillante. — M^{mes} Berland, surveillante. — **Victori**, surveillante. — Forterre, surveillante. — Hoareau, agent temporaire. — M^{lle} Payet, agent temporaire. — M^{me} V^{ve} Buttin, agent temporaire.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 106)

M^{me} V^{ve} Lagrange (Clémence-Marie), institutrice de 1^{re} classe, directrice *p. i.* ;
M^{lles} de la Richaudy (Anne-Marguerite-Henriette), institutrice de 1^{re} classe,
institutrice ;
Lorenzi (Joséphine-Marie-Thérèse), institutrice de 3^e classe, institutrice ;
M^{mes} Orsini (Marie-Cécile-Hélène), institutrice de 3^e classe, institutrice ;
de Laplanche (Julie-Louise-Maria-Berthe), institutrice de 2^e classe, institutrice ;
Latapie (Marie-Marthe), institutrice stagiaire ;
Monpellier (Armelle-Anne-Jeanne), institutrice stagiaire ;
M^{lles} Beaugendre (Marie-Aurore-Rosange), institutrice auxiliaire de 4^e classe ;
Canal (Lucie), institutrice auxiliaire de 4^e cl. ;
M^{mes} Ropion (Alice), surveillante d'études ;
Tanays (Marguerite-Jeanne), surveillante d'études ;
Giustiani (Marie-Dominique), institutrice auxiliaire de 5^e classe ;
Calderon (Françoise-André-Juliette), agent temporaire ;
M^{lles} Paulmar (Louise-Marie-Barle-Lucie), agent temporaire ;
Caron (Marie-Louise-Elvina), agent temporaire ;
M^{mes} Gampi agent temporaire ;
Frébillot (Jeanne-Élisabeth); agent temporaire ;
Agostini (Marie-Joséphine), agent temporaire..

DÉSIGNATIONS

Enseignement
(*L'Impartial*, 11 septembre 1918, p. 3, col. 1-2)

Sont désignés :
2° — Pour prendre la direction de l'École primaire de Thudaumot : M^{me} Giovansili (Marie-Joséphine), institutrice de 1^{re} classe à l'École primaire supérieure des jeunes filles.

DÉSIGNATIONS

Enseignement
(*L'Impartial*, 17 septembre 1918, p. 3, col. 1-2)

En date du 14 septembre 1918 :
M^{lle} Beaugendre, institutrice auxiliaire de 3^e classe, affectée à l'École primaire supérieure de filles, est chargée, à titre provisoire, des fonctions de surveillante générale dudit établissement.

Promotions et mutations
(*L'Impartial*, 22 octobre 1918, p. 4, col. 2-3)

Par arrêtés du Gouverneur général de l'Indochine, du 12 octobre 1918 :
À défaut de personnel de l'Enseignement primaire supérieur, M^{me} Lorenzi, institutrice, est chargée d'une chaire d'enseignement primaire supérieur à l'École primaire supérieure de jeunes filles.

Administration
(*L'Impartial*, 19 mars 1919, p. 4, col. 5)

Par arrêtés du Gouverneur p.i. de la Cochinchine, du 11 mars 1919 :
M^{lle} Valérie Phaure, institutrice à contrat, nouvellement engagée, est désignée pour servir sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de jeunes filles, en remplacement de M^{me} Napoléoni, institutrice de 4^e classe, en instance de départ en congé.

Administration
(*L'Impartial*, 30 avril 1919, p. 4, col. 6)

Par arrêtés du Gouverneur p.i. de la Cochinchine, du 25 avril 1919
M^{lle} Manuel (Marie, Louise), institutrice de 5^e classe, en service à l'École normale d'instituteurs, est chargée, en dehors de son service ordinaire et pour compter du 10 avril 1919, de trois heures hebdomadaires de cours de solfège à l'École primaire supérieure de jeunes filles, en remplacement de M^{me} de Laplanche.

Administration
(*L'Impartial*, 7 mai 1919, p. 1, col. 6)

Par arrêtés du Gouverneur *p.i.* de la Cochinchine, du 28 avril 1919 :

M^{lle} Abadie, institutrice à contrat, en service à l'École primaire supérieure des filles, est désignée pour continuer ses services sous les ordres de la directrice du collège ces jeunes filles indigènes.

Administration
(*L'Impartial*, 15 novembre 1919, p. 4, col. 4)

Par arrêté du gouverneur *p. i.* de la Cochinchine en date du 31 octobre 1919 :

M. Rougni, agent temporaire des services civils, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du conseil d'administration de l'École primaire supérieure des jeunes filles

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 115)

M^{lle} Buisson de la Richaudy (Anne-Marguerite-Henriette), institutrice de 1^{re} classe, directrice.

Institutrice.

M^{lle} Rossi (Béatrix), institutrice de 2^e classe ;
M^{mes} Lorenzi (Ursule-Marie), institutrice de 3^e cl. ;
Piérandrei (Marie-Xavière), institutrice de 3^e cl. ;
Napoléoni (Marguerite-Clémentine), institutrice de 4^e classe ;
M^{lle} Gréen (Julie-Marie-Marthe), institutrice de 4^e classe ;
M^{mes} Ropion (Alice), institutrice de 4^e classe ;
Boisson (Marguerite-Bardon), institutrice stagiaire (en congé) ;
M^{lles} Amelot (Germaine), institutrice stagiaire ;
Guerre (Fanny), institutrice stagiaire ;
Devilar (Marcelle), institutrice stagiaire ;
Lagrange (Suzanne), institutrice stagiaire ;
Phaure, institutrice stagiaire ;

Institutrices auxiliaires.

M^{lles} Beaugendre (Marie-Aurore-Rosange), institutrice auxiliaire de 3^e classe ;
Canal (Lucie), institutrice auxiliaire de 3^e classe ;
Paulmar (Louise), institutrice auxiliaire à contrat.

Agents temporaires.

M^{me} V^{ve} Berquin (Catherine), professeur d'anglais à contrat ;
M^{lles} Buffon (Charlotte), institutrice à contrat ;
Chauvet (Solange), institutrice à contrat ;
Figli (Louise), institutrice à contrat ;
Sicé (Marie-Renée), lingère à contrat ;
M^{lles} Champon (Antonine), surveillante à contrat ;

Reynaud (Paule), professeur de couture à contrat ;
M^{me} Teulé (Marie), femme de charge à contrat ;
M^{lle} Samat, surveillante.

Administration
(*L'Impartial*, 16 juin 1921, p. 1, col. 2)

Par arrêté du gouverneur *p. i.* de la Cochinchine en date du 7 juin 1921 :
M^{lle} Buffon, institutrice contractuelle de retour de congé, est appelée à reprendre son service sous les ordres de la Directrice de l'École primaire supérieure de filles. :

Administration
Dans l'enseignement
(*L'Impartial*, 30 août 1921, p. 6, col. 1)

Par arrêté du 19 août 1921 :
Sont désignées pour servir :
1°. Sous les ordres de la directrice de l'école primaire supérieure de filles :
M^{me} Boisson, institutrice de 4^e classe de retour de congé et maintenue en Cochinchine ;

.....

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 28 septembre 1921, p. 4, col. 2)

21 septembre 1921:
Madame Desolme, institutrice de 2^e classe en service à l'École normale d'instituteurs est appelée à continuer ses services sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles en remplacement numérique de madame Mathieu, institutrice a contrat appelée à une autre destination.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 4 octobre 1921, p. 1, col. 2-3)

Par arrêté du gouverneur *p. i.* de la Cochinchine en date du 28 septembre 1921 :
M^{me} Lanchier, institutrice stagiaire, directrice de l'École des filles de Dakao (Saïgon), est désignée pour servir sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles en remplacement de M^{lle} Vally, institutrice stagiaire appelée à une autre destination.

Administration

Enseignement
(*L'Impartial*, 2 décembre 1921, p. 4, col. 3)
(*L'Impartial*, 8 décembre 1921, p. 6, col. 4)

M^{me} Désolme Marthe-Léonie ¹, institutrice principale de 2^e classe du service de l'Enseignement en Cochinchine, est chargée à titre provisoire, des fonctions de directrice de l'École primaire supérieure de filles françaises de Saïgon, en remplacement de M^{lle} Batisse, partie en congé.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 17 janvier 1922, p. 1, col. 5)

6 janvier 1922 :

À défaut de surveillante, M^{lle} Guerre, institutrice à l'École primaire supérieure de filles, est chargée à titre transitoire d'un service de surveillance au dit établissement.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 23 janvier 1922, p. 4, col. 4)

14 janvier 1922 :

M^{lle} Chrétien, professeur de sciences de l'Enseignement du 2^e degré nouvellement affecté en Cochinchine, est désignée pour servir sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles.

.....
Est porté de six à douze le nombre d'heures de cours de couture que M^{me} Anna Chauvet est chargée d'effectuer à l'École primaire supérieure de filles.

Les vols
(*L'Impartial*, 9 février 1922, p. 6, col. 6)

.....
5^o M^{me} la directrice de l'École primaire supérieure des filles a porté plainte contre inconnu, pour vol, dans l'établissement précité, d'une statue en bronze et d'un tableau de valeur inconnue.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 14 février 1922, p. 5, col. 3)

Par arrêté du Gouverneur *p. i.* de la Cochinchine en date du 7 février 1922 :

¹ Marthe Léonie Désolme, née Gendre, épouse de Philippe Désolme, agronome, alors directeur des Plantations de Suzannah, longtemps directeur du département assurances automobiles de la CCNEO (voir [encadré](#)).

Sont désignés pour servir :

.....

3° Sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles :

M^{lle} Rossi, institutrice principale de 2^e classe revenue de congé et maintenue en Cochinchine:

4° Sous les ordres de la directrice du Collège des filles indigènes :

Madame Lambuschini, institutrice de 3^e classe à l'École primaire supérieure de filles;

.....

Le deuxième accident
(*L'Impartial*, 7 mars 1922, p. 6, col. 1)

Le deuxième accident, au cours duquel le charretier Nguyễn-van-Ty fut blessé, eut lieu dans la province de Giadinh, un peu avant le pont de Binh-Trieu, samedi dernier vers 15 heures.

L'auto qui causa cet accident, dû disons-le dès ici à l'imprudence de la victime, est la C-1252, une Ford, appartenant à M^{me} Désolme, directrice de l'école primaire supérieure des jeunes filles. Voici, d'ailleurs, ce que cette dernière a déclaré aux gendarmes de Giadinh :

« Le 4 mars 1922, vers 15 heures, je me rendais en auto de Saïgon à Thu-Duc par la route coloniale n° 11. Un peu avant de traverser le pont de Binh-Trieu (Giadinh), nous avons été dépassés par une autre auto. Tout à coup, j'ai vu à l'avant de mon auto plusieurs charrettes à bœufs qui marchaient dans la même direction que nous. Nous avons ralenti pour ne pas être incommodé par la poussière. Mon chauffeur, le nommé Lê-van-Thanh, a corné pour prévenir les gens des charrettes que nous allions les dépasser. Nous en avons déjà doublé une, lorsque, au moment de doubler la deuxième, un homme a brusquement sauté du devant de la dite charrette et a voulu traverser la route. Mon auto l'a heurté, il a balancé un instant et, en tombant la manivelle de ma voiture, l'a touché à la tête. Le choc a étendu l'homme à terre dans le sens de la longueur de la route ; l'auto continuant son chemin a pu ainsi passer par dessus la victime sans la toucher. Nous nous sommes arrêtés quelques mètres plus loin pour porter secours au blessé. J'ai mis alors ce dernier dans ma voiture et l'ai conduit à l'hôpital de Giadinh, où il a reçu les soins que nécessitait son état. »

Les gendarmes, prévenus, ouvrirent donc une enquête et entendirent le blessé.

Celui-ci, qui ne porte que des plaies superficielles et sans gravité à la tête et sur diverses parties du corps, a reconnu que l'accident était bien dû à son imprudence. « J'avais soif, dit Nguyễn-van-Ty, et je suis descendu de ma charrette, lorsque l'auto arrivait précisément à ma hauteur. »

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 9 mars 1922, p. 6, col. 1)

.....

27 février 1922 :

Est et demeure rapporté l'arrêté du 20 février 1922 mettant M^{me} Babaud Dulac à la disposition du directeur de l'Enseignement primaire.

M^{me} Babaud Dalac, institutrice de 1^{re} classe de l'Enseignement du 1^{er} degré, revenue de congé et affectée en Cochinchine, est désignée pour servir sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles en remplacement de M^{me} Tanays ², en instance de départ en congé.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 23 mars 1922, p. 1, col. 2)

M^{lle} Perdoncini, Marie-Emma, professeur de 2^e classe de l'enseignement du 2^e degré en Indochine, nouvellement affectée en Cochinchine, est chargée à titre provisoire des fonctions de directrice de l'École primaire supérieure de filles françaises de Saïgon, en remplacement de M^{me} Désolme en instance de départ en congé.

M^{lle} Perdoncini recevra pour compter du 23 février 1922, date de sa prise effective de service, outre sa solde de grade, l'indemnité annuelle pour supplément de fonctions prévue à l'article 213 du règlement général de l'Instruction publique promulgué par arrêté du 20 juin 1921.

Administration
Congés
(*L'Impartial*, 4 avril 1922, p. 6, col. 4)

Des congés de convalescence et administratifs sont accordés ... à M^{me} Marcoz, institutrice de 1^{re} cl. de l'Enseignement du 1^{er} degré en Cochinchine, pour en jouir en France ; ... à M^{lle} Sicé Renée, lingère à l'École primaire supérieure de jeunes filles à Saïgon pour en jouir dans les Établissements français de l'Inde.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 19 avril 1922, p. 4, col. 3)

8 avril 1922 :

M^{me} FONTAINE née HOARAU, institutrice de 3^e classe en service au collège de filles indigènes, est désignée pour servir sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles françaises en remplacement de M^{me} LANCHIER, institutrice, qui sera mise en disponibilité sur sa demande.

Administration
(*L'Impartial*, 25 avril 1922, p. 6, col. 2)

18 avril 1922 :

² Marguerite-Jeanne Bergounioux, épouse de Joseph Tanays, caissier-trésorier de la [Caisse d'épargne](#) de Saïgon.

M^{me} V^{ve} Parnaud est agréée en qualité de femme de charge à l'École primaire supérieure de filles en remplacement et pendant la durée de l'absence de M^{me} Teule.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 20 juin 1922, p. 1, col. 2)

Par arrêté du Gouverneur de la Cochinchine en date du 12 juin 1922 :
M^{lle} MERLE, professeur de 4^e classe de l'Enseignement du 2^e degré en service au collège Chasseloup-Laubat, est désignée pour continuer ses services sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 16 août 1922, p. 5, col. 3)

Par arrêtés du gouverneur de la Cochinchine en date du 10 août 1922 :
M^{me} Piérandrei, institutrice de 2^e classe, et M^{lle} Nativel, institutrice de 3^e classe, en service au collège Chasseloup-Laubat, sont désignées pour continuer leurs services la première sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles, et la seconde sous les ordres de la directrice du collège de filles indigènes.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 14 septembre 1922, p. 1, col. 6)

Par arrêtés du gouverneur de la Cochinchine en date des :

.....

7 septembre 1922 :

M^{lle} MANUEL, institutrice de 3^e classe de l'Enseignement du 1^{er} degré, de retour de congé et maintenue en Cochinchine, est désignée pour servir sous les ordres de la directrice de l'École primaire supérieure de filles.

Saïgon
Fiançailles
(*L'Impartial*, 23 septembre 1922, p. 6, col. 6)

Nous avons le plaisir d'annoncer les fiançailles de mademoiselle Valérie Phaure, institutrice à l'École primaire supérieure, avec monsieur Pierre Degron*, de la maison Denis Frères.

Saïgon

Objets oubliés
(*L'Impartial*, 13 mars 1923, p. 6, col. 6)

M^{me} B., institutrice à l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles, a déclaré avoir oublié le 9 courant, dans un pousse-pousse numéro inconnu, une écharpe en soie blanche, ourlée à jour.

Congé de maternité
(*L'Impartial*, 21 juin 1923, p. 6, col. 6)

Un congé de maternité de 2 mois pour compter du 18 juin 1923 est accordé à M^{me} Dioudonnat, institutrice de 1^{re} classe, en service à l'École primaire supérieure de jeunes filles.

Administration
Dans l'Enseignement
(*L'Impartial*, 11 septembre 1923, p. 6, col. 3)

Par arrêté de M. le gouverneur général du 6 septembre 1923, M^{lle} Parenteau Marie-Yvonne, professeur de 2^e classe de l'enseignement du 2^e degré en Indochine, en service en Cochinchine, est chargée, à titre provisoire, des fonctions de directrice de l'École primaire supérieure des filles françaises de Saïgon, en remplacement de M^{lle} Perdoncini partie en congé,

M^{lle} Caibé, institutrice de 3^e classe, en service à l'École primaire supérieure de filles, est remise à la disposition du directeur de l'Enseignement primaire pour remplir les fonctions de directrice de l'École de filles de Chaudoc, en remplacement de M^{lle} Dachamp, institutrice stagiaire partie en congé.

Administration
Enseignement
(*L'Impartial*, 14 août 1923, p. 1, col. 4)

.....
L'article 1^{er} de l'arrêté n^o 996 *bis* du 13 mars 1922, chargeant provisoirement M^{lle} Perdoncini des fonctions de directrice de l'Ecole primaire supérieure de filles françaises de Saïgon, est modifié ainsi qu'il suit :

Article 1^{er}. — M^{lle} Perdoncini Marie, professeur de 1^{re} cl, de l'Enseignement du 2^e degré en Indochine en service en Cochinchine, est désignée pour remplir les fonctions de directrice de l'Ecole primaire supérieure de filles françaises de Saïgon

Nouvelles officielles
Enseignement
(*L'Impartial*, 5 septembre 1923, p. 5, col. 1)

M^{lle} Chauvet, institutrice stagiaire de l'Indochine, en service en Cochinchine, est affectée aux classes primaires de l'Ecole primaire supérieure de filles de Saïgon.

Dans l'Enseignement
(*L'Impartial*, 11 septembre 1923, p. 6, col. 3)

Par arrêté de M. le gouverneur général du 5 septembre 1923, M^{lle} Parenteau Marie-Yvonne, professeur de 2^e classe de l'enseignement du 2^e degré en Indochine, en service en Cochinchine, est chargée, à titre provisoire, des fonctions de directrice de l'Ecole primaire supérieure des filles françaises de Saïgon, en remplacement de M^{lle} Perdoncini partie en congé.

.....
M^{lle} Caibé, institutrice de 3^e classe, en service à l'école primaire supérieure de filles, est remise à la disposition du directeur de l'Enseignement primaire pour remplir les fonctions de directrice de l'Ecole de filles de Chaudoc, en remplacement de M^{lle} Duchamp, institutrice stagiaire partie en congé.

Les nouvelles officielles
(*L'Impartial*, 13 septembre 1923, p. 1, col. 7)

Par arrêté de M. le gouverneur de la Cochinchine en date du 12 septembre 1923 :
M^{me} Degrand, née Phaure, institutrice stagiaire, en service à l'École primaire supérieure de filles, est remise à la disposition du directeur de l'Enseignement primaire pour être adjointe au directeur des écoles primaires de Saïgon,

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE JEUNES FILLES FRANÇAISES (*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. 134)

Enseignement du 2^e degré.

M^{lle} Parenteau, professeur de 2^e classe, directrice;
M^{me} Chrétien (Marie-Louise), professeur de 4^e cl. ;
M^{lles} Paut, professeur stagiaire;
Loye, professeur stagiaire
M^{mes} Mignon, professeur contractuelle ;
Fougeront, professeur contractuelle.

Enseignement du 1^{er} degré.

M^{me} Dioudonnat, surveillante générale,
M^{lle} Rossi (Béatrix), institutrice principale de 1^{re} classe ;
M^{mes} Napoléoni (Clémentine), institutrice de 1^{re} cl. ;
Nicolas née Granjon,
Pierandrei (Xavière),
Marcoz,
Tanays,
Crochet (Juliette), institutrice de 2^e classe ;
M^{lle} Manuel (Marie-Louise), institutrice de 2^e classe ;

M^{mes} Fontaine (Madeleine), institutrice de 3^e classe ;
Bourguet,
M^{lle} S. Chauvet, institutrice stagiaire ;
M^{me} Espérikette ³, répétitrice d'externat.

Agents contractuels.

M^{lle} Buffon Jeanne), Institutrice ;
M^{me} Chauvet (Anna), professeur de dessin ;
M^{lles} Paulmar (Louisa), institutrice, économe ;
Paulmar (Marguerite), surveillante ;
Champon (Antonine), surveillante ;
Reynaud (Paule), surveillante ;
Barbou (Marguerite), surveillante ;
Lepervanche (Paule), surveillante ;
Caron, surveillante ;
M^{me} Pannetier, professeur de solfège ;
M^{lle} Sicé (Renée), lingère ;
M^{mes} Parnaud, infirmière ;
Teulé, femme de charge.

Personnel en congé.

M^{lles} Perdoncini, professeur de 1^{re} classe du 2^e degré ;
Batisse (Marie-Antoinette), institutrice principale du 3^e classe ;
M^{mes} Guidicelli, institutrice stagiaire, ;
Comot, professeur stagiaire.

(*L'Écho annamite*, 15 mars 1928)

M^{me} Baudrit, professeur chargé de cours des Lycées de jeunes filles, en service au collège Chasseloup-Laubat, est désignée pour remplir les fonctions de surveillante générale à l'École primaire supérieure de jeunes filles françaises en remplacement de M^{me} Fougeron, en instance de départ en congé.

SAÏGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1929, p. 6)

Une exposition de couture. — C'est à l'École primaire supérieure des jeunes filles françaises, rue Mac-Mahon, qu'elle se tiendra, et les exposantes ne seront autres que les jeunes filles de l'École, qui, sous la direction de leur distingué professeur, M^{me} Chambon, apprennent cet art si utile de nos jours. Nul doute que cette exposition n'obtienne un vif succès et que nombreux seront ceux qui la visiteront, dames et aussi messieurs, car n'est ce pas, en définitive, pour leur plaisir, que cette aimable jeunesse apprend les mystères de l'élégance féminine ?

Toutes nos félicitations à l'aimable directrice de l'École, madame Baudrit, pour cette heureuse initiative qui propage de la bonne manière le goût et la mode de France et, dans un domaine non négligeable, à les faire connaître et apprécier.

³ Clémence Aurélie Julienne Barbier, épouse de [Joseph Espérikette](#), commerçant.

Enseignement
(*L'Écho annamite*, 17 juin 1929)

M^{lle} Marqui, professeur de 2^e cl. des Écoles primaires supérieures des départements, en service détaché, de retour de congé et maintenue en Cochinchine. est mise à la disposition du chef du Service de l'Enseignement et désignée pour remplir les fonctions de directrice de l'École primaire supérieure de filles françaises de Saïgon, en remplacement de M^{me} Baudrit, appelée à d'autres fonctions.

M^{me} Baudrit, professeur de 5^e cl. des collèges des cadres métropolitains, détachée en service à l'École primaire supérieure de filles françaises de Saïgon, est désignée pour remplir les fonctions de surveillante générale au dit établissement, en remplacement de M^{me} Doudonnat, appelée à d'autres fonctions.

M^{me} Doudonnat, institutrice de 3^e classe des cadres métropolitains, en service à l'école primaire supérieure de filles françaises de Saïgon, est maintenue sous les ordres de la directrice dudit établissement, en remplacement numérique de M^{me} Chambon, en congé, chargée d'une chaire d'Enseignement primaire supérieur.

Nouvelles administratives.
(*La Dépêche d'Indochine*, 17 juillet 1930)

M^{me} Bila et M^{lle} Amiel, surveillantes d'internat journalières à l'École primaire supérieure de filles françaises de Saïgon, sont maintenues en service jusqu'au retour de M^{lles} Lepervanche et Cadet, surveillantes d'internat de 5^e classe, en congé.

Une belle fête de charité
en faveur des sinistrés du Sud-Annam
(*La Tribune indochinoise*, 8 juin 1932)

.....
Nos félicitations vont tout particulièrement à l'École primaire supérieure de jeunes filles françaises, tant pour la tenue de ses élèves que pour le dévouement et l'esprit de charité dont celles-ci firent preuve en la circonstance. Pierrot, Pierrettes, polichinelles, etc..., toutes ont joué avec tant de maîtrise et de grâce que la salle ne leur ménagea pas ses applaudissements.

Il nous plaît de souligner ici le geste généreux de M^{me} la directrice de l'École, qui autorisa ses élèves à prêter leur concours aux organisateurs de la fête, de M^{mes} Baudrit, surveillante générale, et Leroux, professeur, M^{lles} Reynaud et Lepervanche, surveillantes, qui ont puissamment aidé à la préparation et à la mise au point des numéros présentés.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Désignation
(*L'Impartial*, 2 septembre 1932, p. 7, col. 3)

M^{me} Espérikette, maîtresse répétitrice principale de 2^e classe, en service à l'École primaire supérieure des filles françaises de Saïgon, est désignée pour remplir les fonctions de surveillante générale audit établissement, en remplacement de M^{me} Baudrit, professeur licencié principal de 2^e classe, appelée à une autre destination.

LA DERNIÈRE TOURNÉE DE M. PAGÈS

UN DERNIER COUP D'ŒIL SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS, OU A RÉALISER, DE LA
RÉGION
ÉCOLES, HOPITAUX, GENDARMERIE, DÉPÔT... ONT ÉTÉ VISITÉS HIER
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1936, p. 5)

..... l'École primaire des jeunes filles françaises.
La directrice, M^{me} Baudrit, manifesta son peu d'enthousiasme pour la construction d'une galerie couverte qui a coûté 2.500 \$. Par contre, l'aménagement d'une cour de récréation pour dégager les autres cours, coûtant 3.200 \$, s'avère nécessaire.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DES FILLES DE SAIGON (Année scolaire 1937-88)

Distribution des prix

Élèves reçues aux divers examens de l'Année scolaire 1937-1938
(*La Dépêche d'Indochine*, 15 juillet 1938, p. 8, col. 3-4)

(Session de septembre 1937)

Brevet élémentaire

Émilienne Augé, Graziella Debril.

Brevet d'enseignement primaire supérieur

Graziella Debril.

(Session de juin 1938)

Brevet élémentaire

Jeanne de Costa, Jacqueline Pierre, Thérèse Rostan, Marie Louise Denkwitz, Anne Paubeau, Hélène Haminh, Nelly Hoareau, Jeanne Cho, Germaine Thuan, Suzanne Khai, Irène Thinh, Camille Hai, Pierrette Seine.

Brevet d'enseignement primaire supérieur

Marie Louise Denkwitz, Anne Faubeau, Hélène Haminh, Nelly Hoareau, Jeanne Cho, Germaine Thuan, Suzanne Khai, Irène Thinh, Camille Hai.

Brevet d'enseignement commercial

Graziella Debril, Henriette Luu.

Examen d'aptitude aux bourses (session du 17 mai 1938)

1^{re} série

Yolande Fataccioli.

2^e série

Paulette Lagarde.

Certificat d'études primaires élémentaires (27 juin 1938)

Jamine Trao, Louise Haminh, Suzanne Nga, Georgette Chanjou, France Fataccioli, Thérèse Thi-Paul (toutes avec mention bien), Charlotte Morati, Marie Schmitz, Berthe Tarier, Agnès Tram, Juliette Antonetti, Mireille Chauvin, Jeannine Monteau, Suzanne Robert, Renée Bez, Colette Bonicard, Rose Fabre, Yvette Ferry, Madeleine Gaston, Marie Giacobbi, Agathe Havan, Marie Huu, Gabrielle Jourdan, Hélène Jude, Augustine Lecang-Dam, Nicole Levrat, Yolande Ly, Jacqueline Giap, Marguerite Thano, Adèle Bénédictini, Gisèle Chanjou, Armande Clemenceau, Yvonne Dejean, Reine Duong, Yolande Fataccioli, Raymonde Huynh, Renée Latulipe, Lucie Mai, Marguerite Kiem, Phiphi Phong, Édith Poilpré, Claudine Prévot, Simonne Pétrus, Françoise Poggi, Thérèse Minh, Vo Perry, Geneviève Sauzeau, Gisèle Tõn, Hélène Vrot, Marie Khai, Paulette Berland, Jeannine Leroux, Jeannine Vanho, Germaine Varaine

3^e année Primaire supérieur

Hélène Ha-Minh, prix de tableau d'honneur, 11 fois nommée.
Camille Hai, prix de tableau d'honneur, 11 fois nommée.
Irène Thinh, prix de tableau d'honneur, 11 fois nommée.
Éliane Sicé, prix de tableau d'honneur, 10 fois nommée.
Thérèse Rostan, prix de tableau d'honneur, y fois nommée.
Anne Faubeau, prix de tableau d'honneur, 9 fois nommée.
Denise Lien, 5 fois nommé.
Jeanne de Costa, 6 fois nommée.
Nelly Hoareau, 5 fois nommée.
Suzanne Khai, prix de tableau d honneur, 5 fois nommée
Pauline Phong. 5 fois nommée.
Jeanne Cho, 5 fois nommée.
Lucette Monges, prix de tableau d'honneur, 5 fois nommée.
Marguerite Bau, prix de tableau d'honneur, 4 fois nommée.
Charlotte Hai, 3 fois nommée.
Berthe Rosel, prix de tableau d honneur, 5 fois nommée.
Thérèse Le Quang, 1 fois nommée.
Hélène Beriin, 1 fois nommée.
Madeleine Loi, 3 fois nommée.
Pierrette Seine, 2 fois nommée.
Jacqueline Pierre, 2 fois nommée.
Marie Louise Denkwitz, 1 fois nommée

2^e année Primaire supérieur

Yvonne Goyot, 10 fois nommée.
Jeanne Garcin, 12 fois nommée.
Andrée Campana, 7 fois nommée.
Yvette Aspart, 9 fois nommée.
Henriette Wetzel, 7 fois nommée.
Denise Richaud, 7 fois nommée.
Yvette Cherbonnier, 6 fois nommée.
Élisabeth Ricaud, 3 fois nommée.
Odélia Théodore, 4 fois nommée.
Alice Cathelin, 5 fois nommée.
Renée Loi, 2 fois nommée.
Germaine Chi, 2 fois nommée.
Jeanne Blanchet, 4 fois nommée.

Yvette Martinenghi, 3 fois nommée.
Jacqueline Villaréal, 3 fois nommée.
Pauline Som, 3 fois nommée.
Renée Tarier, 2 fois nommée.
Alice Cadet, 4 fois nommée.
Marguerite Nguon, 2 fois nommée.
Denise Koehl, 2 fois nommée.
Thérèse Nutini, 1 fois nommée.
Raymonde Audic, 1 fois nommée.

1^{re} année Prima re supérieur

Rosalie Depasse, prix d'excellence, prix de tableau d'honneur, 11 fois nommée.
Hélène Quang Duy, 8 fois nommée.
Henriette To, 4 fois nommée.
Jacqueline Abrial, prix de tableau d'honneur, 7 fois nommée
Odèle Masselot, prix de tableau d'honneur, 6 fois nommée.
Lucie Ngoi, prix de tableau d'honneur, 9 fois nommée.
Lucienne Debré, prix de tableau d'honneur, 7 fois nommée.
Yvette Lautret, 2 fois nommée
Henriette Bétaille, 8 fois nommée.
Juliette Loi, 5 fois nommée.
Madeleine Yen, 2 fois nommée.
Huguette Luong, 4 fois nommée.
Henriette Ester, 3 fois nommée.
Clotilde Mignon, 5 fois nommée.
Yvette de Rozario, 1 fois nommée.
Marie Bézard, 3 fois nommée.
Suzanne Saunié, 4 fois nommée.
Agathe Tra, 1 fois nommée.
Thérèse Hoanh, 2 fois nommée.
Andrée Grimaldi, 2 fois nommée.
Paulette Lepoix, 2 fois nommée.
Andrée Robert, 2 fois nommée.
Juliette Bonnefond, 1 fois nommée.
Madeleine Ferry, 1 fois nommée.
Marie Delassus, 1 fois nommée.
Louise Ho, 3 fois nommée.
Pierrette Koehl, 1 fois nommée.
Lisette Giap, 2 fois nommée.

Section commerciale

Graziella Debril, 7 fois nommée.
Henriette Luu, prix de tableau d'honneur, 7 fois nommée
Marcelle Ly, 5 fois nommée.
Claire Giat, prix de tableau d'honneur, 4 fois nommée.
Denise Garnier, prix de tableau d'honneur, 4 fois nommée.
France Cordier, prix de tableau d'honneur, 3 fois nommée.
Moze Giroud, 3 fois nommée
Germaine Rivera, pr x de tableau d'honneur, 3 fois nommée.
Cécile Fournié, 1 fois nommée.
Jacqueline Tournier, 1 fois nommée.
Christiane Truong, 1 fois nommée.

Section ménagère

Germaine Bergier, prix de couture.

Germaine Bridoux, prix de cuisine.

Raymonde Rastoul, prix de broderie.

Germaine Varaine, prix de ménage.
